



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

autopsie

Question écrite n° 82096

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les autopsies médicales. Sur le récent rapport de l'Académie nationale de médecine, il est recommandé que l'ensemble du personnel hospitalier, soignant et administratif, soit sensibilisé à l'importance majeure de l'autopsie médicocientifique malgré les apports des techniques modernes d'investigation. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82096

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2015](#), page 4632

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)